

# FORMER VOTRE PERSONNEL À ÊTRE OPÉRATEUR EN SOUS- SECTION 4

## OPÉRATEUR AMIANTE SS4

FORMATION INITIALE

THÉORIE  
50%



PRATIQUE  
50%

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Permettre au stagiaire opérateur de chantier d'intervenir en sécurité lors de toute intervention susceptible de libérer des fibres d'amiante relevant de la sous-section 4 et d'assurer sa protection, celle des tiers et de l'environnement.
- Obtenir l'attestation de compétence d'opérateur de chantier lors d'interventions sur ou à proximité de matériaux ou d'équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante (dites interventions amiante sous-section 4).

### PUBLIC

Opérateur de chantier

### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les risques liés à l'exposition au risque amiante
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Être capable d'appliquer un mode opératoire

### DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Livret de la formation



Formation en intra-entreprise  
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprise  
(Dans un nos centres à côté de chez vous)



#### STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.



#### NOS INTERVENANTS

Formateurs expérimentés en prévention des risques professionnels et certifiés formateur amiante SS4 par l'INRS



#### MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Plateau technique certifié, masques, combinaisons, gants...



## CONTENU DE LA FORMATION

### ACCUEIL & PRÉSENTATION

#### CONNAÎTRE LE RISQUE AMIANTE ET LA RÉGLEMENTATION AFFÉRENTE

- Connaître le risque amiante
- Connaître les exigences de la réglementation « travail », « environnement » et « transport » et leurs évolutions

#### CONNAÎTRE ET APPLIQUER LES MESURES DE PRÉVENTION

- Connaître et appliquer les mesures de protection collectives
- Connaître et appliquer les mesures de protection individuelles
- Connaître et appliquer les procédures de travail recommandées, le mode opératoire et les procédures de contrôle

#### PARTICIPER À LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE

- Signaler les situations dangereuses, en informer l'encadrement
- Savoir réagir face à une situation anormale
- Participer à l'amélioration des conditions de travail sur la base des principes de prévention

### BILAN DE LA FORMATION